

SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE LIBANAIS



PROJET

Le schéma directeur d'aménagement du territoire libanais, document stratégique de référence, s'impose à tous les documents d'urbanisme et d'aménagement d'échelle régionale et locale. Il oriente et localise les principaux investissements publics. Les orientations de développement durable servent de cadrage pour les politiques régionales de développement durable. Le SDATL a été adopté par décret pris en Conseil des ministres en juillet 2009.

MÉTHODE

Le projet a produit un diagnostic territorial, une analyse prospective et un schéma national d'aménagement du territoire. Le système d'information géographique et l'Atlas couvrent une cinquantaine de couches thématiques. Le projet a été conduit avec une large participation publique incluant les principaux décideurs de l'administration centrale, les présidents des grandes municipalités, le milieu professionnel et académique, les associations. Les résultats ont été présentés et discutés avec les plus hautes autorités.

RÉSULTATS

Dans le cadre du partenariat "DAR-IAU", l'IAU était en charge de la direction technique du projet, d'effectuer le travail de synthèse et d'assurer le contrôle de la qualité de tous les documents techniques produits ainsi que la coordination de toutes les études portant sur la planification régionale et urbaine, les ressources naturelles, les risques, l'agriculture, le système d'information géographique, incluant en particulier l'aménagement de la zone littorale et de la haute montagne.

PRODUITS

Rapport Schéma directeur d'aménagement du territoire libanais
Atlas du Liban

L'ESSENTIEL

Bénéficiaire

Conseil du développement et de la reconstruction

Bailleur

République libanaise

Période de réalisation

Mars 2002/septembre 2004

Durée de l'étude

30 mois

Coût total du projet

2 000 000 euros

Part IAU

80 000 euros

Partenaires

IAU
CRI, URBI, CNB, ECODIT
AAA, CNRS-L
Dar Al-Handasah Consultants (Shair & Partners)

Mobilisation des experts

41 hommes x mois

Principaux experts

IAU
Fouad Awada, directeur technique
Jean-Louis Pagès, architecte et urbaniste
Bernard Cauchetier, ingénieur écologue
Bassem N'souli (Dar Al-Handasah)
Charbel Nahas (CNB)
Kamal Hamdan (CRI)
Habib Debs (URBI)
Karim el Jisr (ECODIT)
Jacques Liger-Bellair (AAA)
(CNRS-L)

Données de base sur le projet

10 500 km²
3,8 millions d'habitants.